

ANNEXE III
DÉCISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

Le meublé identifié ci-dessous est classé 4 étoiles pour une capacité de 4 personne(s).

Nom de l'hébergement, le cas échéant : LE MIROIR DE SAINT-JACQUES

Adresse du meublé : 142 route de Doran, Résidence les Hauts de la Collégiale F04

Code postal : 74700 Ville : Sallanches

Identification du loueur :

Raison sociale : SCI BRETENCOURT

Nom : NICOLAS DARRAS Prénom : Violaine et Vincent

Adresse : 8 Résidence LENOTRE

Code postal : 78120 Ville : RAMBOUILLET

Tél : 06 68 42 02 50 E-mail : vincdarras@gmail.com

Identification du mandataire, le cas échéant :

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : NC E-mail : NC

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Faite à : Annecy

le : 23/01/2025

Timbre de l'organisme
évaluateur

INNOVATION & DEVELOPPEMENT
TOURISME
OFFICES DE TOURISME ET
TERRITOIRES DE HAUTE SAVOIE
20 AVENUE DU PARMELAN
93000 ANNECY

Nom et signature du représentant de l'organisme
évaluateur

François de Viry

François de Viry

Avertissement : Au terme de l'article D.324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. À l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.